

Pour la semaine de 32 heures¹ Collectif², *Le Monde*, 13 janvier 2011

Il y a quelque chose d'insultant pour les millions de chômeurs recensés ou non, de travailleurs précaires ou épuisés, de salariés – pour l'essentiel des femmes – contraints au temps partiel, de s'entendre dire à nouveau, cette fois-ci par Manuel Valls, qu'il leur serait possible de gagner plus en travaillant plus. Cependant le florilège de déclarations tonitruantes sur les 35 heures a au moins l'avantage de rouvrir (mais dans quelle confusion !) le débat sur la durée du travail.

C'est le moment, parce que les pays qui ont le mieux réussi à contenir la montée du chômage durant la crise ont pu le faire « en encourageant notamment des réductions du temps de travail afin d'éviter des licenciements » comme le souligne l'OCDE dans ses dernières *Perspectives de l'emploi* en faisant allusion au chômage partiel. Ce qui ne l'empêche pas, fidèle à son idéologie, de prôner « le retrait progressif de ces mesures à mesure que la reprise économique se confirme » parce qu'elles coûtent cher, soit aux entreprises, soit aux finances publiques.

La réduction des dépenses publiques et la reconstitution des marges des entreprises passeront donc avant la lutte contre le chômage. C'est dans ce contexte que s'inscrit la nouvelle offensive déclenchée par l'UMP et Hervé Novelli secondés par Manuel Valls contre les 35 heures : il s'agit de faire sauter l'une des dernières digues contre l'individualisation complète du rapport salarial, la notion de durée légale du travail.

La double crise économique et écologique devrait pourtant amener à repenser les politiques de lutte contre le chômage. En Europe et en France, il n'y a aucune raison de tout miser sur la croissance. Non seulement parce que les politiques d'austérité généralisée vont la condamner à rester très faible pendant des années. Non seulement parce que ses « fruits » continueront d'être confisqués par une minorité toujours plus aisée, pour alimenter la spéculation et l'instabilité économique. Mais surtout parce que, même si l'on renonçait à ces purges sous la pression des mouvements sociaux, c'est le modèle de développement lui-même qu'il faudra complètement revoir. Le lien entre taux de croissance du PIB global et emploi perdra beaucoup de son sens dans une économie où certains secteurs – intensifs en produits durables et de qualité, et donc en emplois – devront croître de façon accélérée alors que d'autres devront décroître rapidement.

¹ Titre d'origine : Pour sortir par le haut de la crise : RTT et emplois utiles ! *Le Monde* a (unilatéralement) changé le titre et retiré les passages surlignés.

² Geneviève Azam (économiste), Catherine Bloch-London (sociologue), Mireille Bruyère (économiste), Benjamin Coriat (économiste), Thomas Coutrot (économiste), François Desrioux (journaliste), Jean Gadrey (économiste), Jérôme Gleizes (économiste), Jean-Marie Harribey (économiste), Michel Husson (économiste), Pierre Khalfa (syndicaliste), Dany Lang (économiste), Philippe Légé (économiste), Frédéric Lordon (économiste), Gus Massiah (économiste), Dominique Méda (sociologue), Fabienne Orsi (économiste), Dominique Plihon (économiste), Gilles Raveaud (économiste), Evelyne Serverin (juriste), Maël Theulière (économiste), Aurélie Trouvé (économiste)

Pour entamer la nécessaire bifurcation de ce modèle, deux politiques phares sont décisives : un effort colossal d'investissement public et privé dans la reconversion écologique du système productif ; une réduction générale de la durée du travail à temps plein. Il faut pour cela opérer à la fois un accroissement important du taux d'investissement, et une augmentation de la masse des salaires grâce à la création d'emplois sans baisse de rémunération. Ce n'est possible qu'à une seule condition : une réduction drastique du prélèvement imposé par la finance et les riches sur le revenu national.

Le gouvernement reconduit au contraire les cadeaux fiscaux aux privilégiés – 100 milliards d'euros par an pour les mesures fiscales prises depuis 2000 – alors que le service de la dette publique atteint 50 milliards d'euros par an et que les dividendes ont repris leur progression. Voilà pourquoi la question de la répartition est décisive : il faut choisir entre verser des intérêts et des dividendes ou créer des emplois par la reconversion écologique et la réduction du temps de travail.

Le bilan des 35 heures est certes ambivalent : créations massives d'emplois pérennes d'un côté – le chiffre officiel de 350 000 emplois créés par les lois Aubry n'a jamais été sérieusement contesté –, intensification du travail et gel des salaires de l'autre. Mais à court et moyen terme, la réduction du temps de travail demeure un moyen indispensable pour faire reculer le taux de chômage, qui atteint aujourd'hui un niveau record. Deux principes essentiels doivent être respectés. Une réduction du temps de travail de 10 % – vers les 32 heures – doit impliquer 10 % d'embauches supplémentaires, de manière à ne pas intensifier le travail et à réduire sa pénibilité. Et il faut maintenir les salaires mensuels (compensation intégrale). L'augmentation de la masse salariale (plus d'emplois payés autant qu'avant) ne conduit pas forcément à une perte de compétitivité, dès lors que le supplément de salaires est compensé par une moindre distribution d'intérêts et de dividendes.

Contre le chômage, « on a tout essayé », disait François Mitterrand... sauf de toucher aux profits financiers. En conservant l'actuelle répartition des revenus, il ne sera possible ni de faire reculer le chômage, ni d'enclencher la transition écologique. Toute proposition contraire est une illusion. Quant à l'idée d'allonger la durée du travail, c'est une véritable aberration économique et écologique.

La réduction du temps de travail constitue la base matérielle sur laquelle peut se construire un autre modèle de développement, en France comme en Europe. En faisant reculer chômage et précarité et en réduisant la pénibilité, elle est la condition d'un travail décent pour toutes et tous. En donnant la priorité au temps libre sur le productivisme et le consumérisme, elle est la condition d'émergence de nouveaux modes de consommation, de vie, de participation à la vie de la cité, qui permettront seuls de faire face aux défis environnementaux et sociaux.

La redistribution des revenus sous forme d'accès à l'emploi et à plus de temps libre est finalement un puissant réducteur d'inégalités sociales. C'est pourquoi, nous nous prononçons en faveur d'une perspective de reprise du processus de baisse de la durée du travail, vers les 32 heures, au nom d'un modèle de développement égalitaire assurant à tous les citoyen(ne)s une insertion sociale décente. Il faut aujourd'hui rompre avec la logique perverse qui fait dépendre l'emploi de la rentabilité et prendre les choses à l'envers : quels emplois utiles pour quels besoins sociaux ?